

Tous les Champs sont obligatoires.

Nom : Prénom :

Né(e) le : à

Adresse :

Code postal : Ville :

Port : Fixe :

Email : Site Web :

N° Sirène ou Siret : Code APE/NAF :

Carte Pro N° _____ ED ____ Expire le __/__/_____

BP JEPS pêche de Loisir N° Année :.....

Centre de Formation :.....

UCC Mer : OUI / NON N°Année Centre de Formation.....

CS - SIL – BEATEP – Brevet Fédéral N°.....Année.....Lieu.....

Statut : Indépendant - SARL - SASU - EURL, Gérant - Salarié- (précisez S.V.P.):.....

Photocopie certificat médical de "non contre indication à l'encadrement et à la pratique de l'activité physique et sportive Pêche" (obligatoire), date de la visite :

Détails des cotisations 2017.

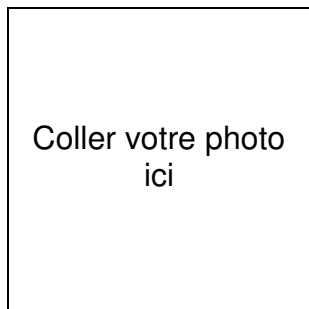
- Adhésion FFMPG 144€
- Protection juridique et individuelle accident, associative. 16€
(contrat associatif FFMPG de Générali souscrit chez le Cabinet SALA à Ambares 33440)
- Syndicat SFFMGP. (Cotisations : SFFMGP - 1€ ; UNSA 3S - 6€ ; ADAPS - 1€) 8€
- Responsabilité Civile Professionnelle AXA PLEIADE. 60€

NB : Seuls les adhérents au SFFMGP peuvent bénéficier du tarif préférentiel de cette assurance contractée individuellement auprès de l'UNSA 3S par le SFFMGP.

MONTANT TOTAL ADHESION 2017: (cochez la case de la formule choisie)

- Sans RC professionnelle : 160€
- Sans RC professionnelle avec syndicat : 168€
- Avec RC professionnelle : 228€

En date du : Signature précédée de « Lu et approuvé » :



INFORMATIONS IMPORTANTES

- Toutes les demandes d'adhésion doivent être envoyées au Secrétaire de la FFMGP :

- Soit par courrier à l'adresse suivante :

M. Patrick VALDIVIA, 08 galerie Cassanyes 66140 Canet en Roussillon.

- Soit par mail à secretaireffmgp@gmail.com

Tous les règlements par chèques doivent être adressés pour dépôt en banque au Président Robert Bouloc à l'adresse suivante :

M. Robert Bouloc, 10 rue du Terme Rouge 34570 Pignan.

Pour un paiement par virement bancaire, vous pouvez demander au président une copie du RIB pour effectuer votre règlement.

Pour la 1^{ère} inscription

- Bulletin d'adhésion F.F.M.G.P rempli, signé et daté.
- 1 photo d'identité (2,5cm x 3,5 cm) ;

Photocopies de vos :

- Carte Professionnelle à jour.
- Déclaration de début d'activités (URSSAF, attestation employeur, K BIS...).
- Diplômes (BPJEPS et U.C.C, SIL, BEATEP, Brevet fédéral, CS) ;
- Certificat médical de moins d'une année.

Le règlement du montant de l'adhésion doit être à l'ordre de la F.F.M.G.P.

Nota :

- Seul le montant de l'adhésion à la F.F.M.G.P est conservé par la F.F.M.G.P.
- Les autres cotisations aux adhésions "Assurances et Syndicats", sont reversées et ventilées aux S.F.F.M.G.P, UNSA 3S, ADAPS.